

# Anercea.....Le sens du partage

Bienvenue  
à  
**l'assemblée générale**

15 novembre 2022  
St-Agnan (Nièvre - 58)

# Ordre du jour.

Anercea.....Le sens du partage

- *Rapport moral des coprésidents*
- *Rapport d'activité*
- *Rapport financier => Rapport des scrutateurs aux comptes*
- *Elections*
- *Présentation du site internet par  
Johann Gigon => Caracterre ! Communication de terroir*

# *Rapport moral des coprésidents*

Anercea.....Le sens du partage

.....Eric Dufour

- Le réchauffement climatique donne plus que jamais du crédit à cette maxime attribuée à Socrate :  
**« Je sais que je ne sais rien »**

**Lire, 2022 11 Rapport Moral Eric Dufour - AG**

# Rapport d'activité....2021/2022

Anercea.....Le sens du partage

## • Changements et conséquences

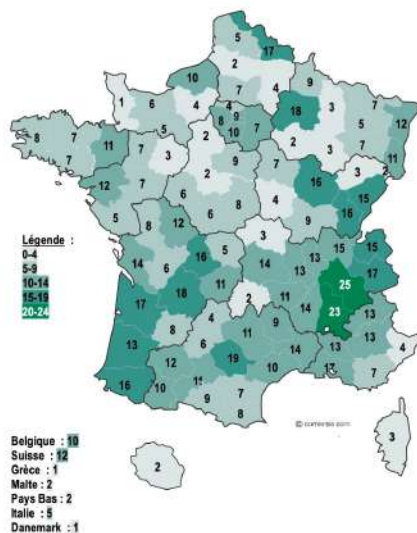
- Une nouvelle équipe....de nouveaux modes de fonctionnement
  - Découverte de l'association .....
    - . poursuite de l'action engagée
  - Mise en œuvre des projets programmés .....
    - . Publication de la version anglaise du livre de Bernard sur l'hérédité chez l'abeille.
    - . Participation au salon Beecom à Quimper.
    - . Organisation de la vie de l'association.
    - . Mise en œuvre du projet site internet.
    - . Info-Reines
    - . Formations
  - Temps de travail réduit.....
    - . Besoin de sécuriser l'action => formations

# Rapport d'activité....2021/2022

Anercea.....Le sens du partage

## • L'association et ses adhérents..... Yves-Marie Billard

> D'où êtes vous?



➤ En date du 10 novembre, vous êtes **858 à adhérer à l'Anercea** pour l'année 2022

= Stabilité

- . 2021 = 865
- . 2020 = 828
- . 2019 = 814
- . 2018 = 855

➤ Une adhésion contactée par tacite reconduction et possibilité de récurrence annuelle des paiements si vous le souhaitez, via le site **www.anercea.com**



# Rapport d'activité....2021/2022

Anercea.....Le sens du partage

## • L'association et sa revue Info-Reines.....Sylviane Cousin

### • Rapport moral, lire 2022 11 09 Rapport moral Info-Reines

### • Une revue écrite par les apiculteurs, pour les apiculteurs...

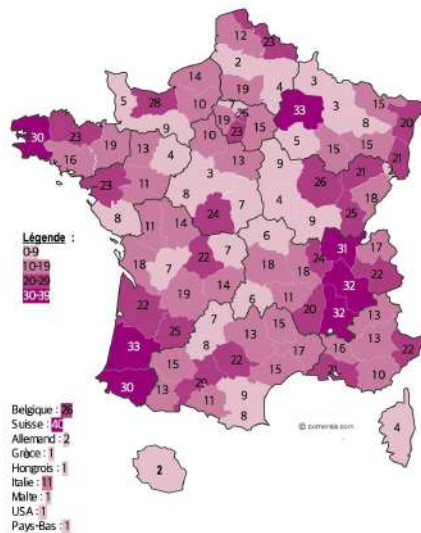
➤ Un travail d'équipe.

### • Des abonnements à hauteur de **1 442** – dont **37 jeunes installés** servis gratuitement l'année de l'installation (sur demande).

### • Une maquette retravaillée, calibrée.

### • Un abonnement pour 4 numéros, contacté par tacite reconduction et possibilité de récurrence annuelle des paiements si vous le souhaitez, via le site [www.anercea.com](http://www.anercea.com).

> D'où êtes vous?



# Rapport d'activité....2021/2022

Anercea.....Le sens du partage

- **L'association et la formation.....**Jérôme Régnauld
  - **18 formations** programmées..... 14 réalisées ; 4 annulées.
  - **153 stagiaires** formés dont **86** pris en charge par les fonds **Vivéa**.
    - Satisfaction : formation => **4,83/5** ; organisation => **4,77/5**
  - **42** => nombre de préinscriptions pour **2022/2023**
    - Le planning sera en ligne d'ici la fin du mois de novembre.
    - 15 jours pour que les préinscrits confirment leur inscription.
- **L'association et les prestations de formation = 1 en 2021/2022**
  - Un catalogue est en cours de rédaction pour 2023. Il sera disponible sur le site internet et envoyé aux structures techniques.

# Rapport d'activité...2021/2022..... Formation

Anercea.....Le sens du partage

Calendrier de formations Anercea 2023					
Sous réserve de modifications ! (NB : le catalogue sera à jour sur notre site internet www.anercea.com)					
Référence	Date	Jrs	Titre	Intervenants	Lieux
<b>Janvier</b>					
F2023/1	24-25-26	3	Biologie et techniques d'élevage de reines	Philippe GILLES	Reims (51)
<b>Février</b>					
F2023/2	22 et 23	2	Optimisation d'un atelier d'élevage	Jean-Pierre BOUEILH Thierry FEDON	Targon (33)
F2023/3-1	27-28 et 01 mars	3	Augmenter ses performances grâce à l'élevage de reines : stratégie d'exploitation - Débutant - G1	Jérôme REGNAULT Frédéric DELIN Damien MERIT	Lyon (69)
F2023/3-2	28 et 01-02 mars	3	Augmenter ses performances grâce à l'élevage de reines : stratégie d'exploitation - Confirmé - G2	Jérôme REGNAULT Frédéric DELIN Damien MERIT	Lyon (69)
F2023/4	28 février, 1 et 2 mars Dates provisoires	3	Biologie et techniques d'élevage de reines	Philippe GILLES	Bretagne (lieu à définir)
<b>Mars</b>					
F2023/5	8	1	Génétique et initiation à la sélection en apiculture	Bernard SAUVAGER	En visio
F2023/6	9	1	Élevage de mâles et fécondation des reines	Bernard SAUVAGER	En visio
F2023/7-1 Théorie	22	1	Insémination artificielle - initiation - <b>partie obligatoire</b>	Bernard SAUVAGER	Clermont Ferrand (63)
F2023/7-2 Théorie Bis	23	1	Insémination artificielle - initiation - <b>partie théorie obligatoire</b>	Bernard SAUVAGER	Clermont Ferrand (63)
<b>Avril</b>					
F2023/8	11 et 12	2	Démarrage d'une saison d'élevage de reines	Claudia SCHONWOLFF	St Victor (07)
F2023/9	11 et 12	2	Apprendre à élever des reines et faire des essaïms	Jean Pierre BOUEILH	Hagetmau (40)
<b>Mai</b>					
F2023/10	4 et 5	2	Intégration d'un atelier d'élevage dans une exploitation apicole	Jean-Pierre Sassus	Ayros Arboux (65)
<b>Juin</b>					
F2023/11	13 et 14	2	Produire des reines fécondées et gérer des nucléis	Jean Pierre BOUEILH	Hagetmau (40)
F2023/12-1 Pratique	27 et 28 (30 mn visio en mai)	2	Insémination artificielle - initiation - <b>partie Pratique à Lyon</b>	Laurent GAUTHIER	Marcy l'Etoile (69)
F2023/12-2 Pratique	29 et 30 (30 mn visio en mai)	2	Insémination artificielle - initiation - <b>partie Pratique à Lyon</b>	Laurent GAUTHIER	Marcy l'Etoile (69)
<b>Juillet</b>					
F2023/13	19 et 20	2	Partitions isolantes : outils d'élevage et de production d'essaïms	Damien MERIT Jérôme SEGUIN	Sully la Tour (58)
F2023/14 Pratique	3 AM et 4	1,5	Insémination artificielle - perfectionnement - <b>partie Pratique à Surgères</b>	Bernard SAUVAGER	Surgères (17)
F2023/15 Pratique	5 et 6	2	Insémination artificielle - initiation - <b>partie Pratique à Surgères</b>	Bernard SAUVAGER	Surgères (17)
<b>Septembre</b>					
F2023/16	19-20-21	3	Maîtriser l'élevage de reines	Claudia SCHONWOLFF Jérôme REGNAULT	Savoisy (21)
<b>Octobre</b>					
F2023/17	12 et 13	2	Mieux connaître l'abêlle pour optimiser ses rendements et ses élevages	Damien MERIT	Montauban (82)
<b>Novembre</b>					
F2023/18	07-nov	1	Schéma de sélection à l'échelle de l'exploitation	Thomas BOULANGER Jérôme REGNAULT	Morogues (18)

## ➤ Programme 2023

- 21 formations
- 42 préinscrits - 3 formations sont complètes.

## ➤ Chaque stagiaire trouvera dans son dossier **la charte Anercea**, en cours de rédaction

⇒ valorisation du travail sur l'étiqette entre apiculteurs.





# *Rapport d'activité.....2021/2022*

Anercea.....Le sens du partage

## • **L'association et les Journées d'Étude.....**

.....Thierry Cocandea

### • **Neuvy-sur-Barangeon (Cher - 18), les 8 et 9 février 2022**

- **145 participants** présents sur site
- **159 inscrits** à la visio (maximum de connexions : 70 en simultané)

### • **St-Agnan (Nièvre – 58)**

- **300 participants** présents sur site
- **40 inscrits** à la visio

# Rapport d'activité.....2021/2022

Anercea.....Le sens du partage

- **L'association et les Journées d'Étude.....**

..... Thierry Cocandea

- **Léon (Landes – 40),  
le 31 janvier.....**

- 10 h . Elio Bonfanti, président Aissa (association de sélection et d'élevage Italienne (rencontre avec Chiara pdt les JE)
- 14 h . Guillaume et Ludo
- 16 h. Mathieu Guichard

- **et 1<sup>er</sup> février.....**

- 9 h . Elio Bonfanti, président Aissa (association de sélection et d'élevage Italienne (rencontra avec Chiara pdt les JE)
- 11 h . Nathan et Léa Frontéreau
- 14 h. Véronique Sarthou. Relation api/agri via agroécologie.

- **Auvergne, les 14 et 15 novembre 2023**

- **Programme à construire**

# Rapport financier....2021/2022

Anercea.....Le sens du partage

## • Les comptes de l'association.....Thomas Boulanger

• Le 15 novembre 2022

Intitulé	Charges			Produits			Solde
	Charges	Salaires & charges soc.	Total Charges	Produits	Subvention FAM	Total Produits	
Formations	20864,99	23492,29	<b>44357,28</b>	33678,89	34862,78	<b>68541,67</b>	<b>24184,39</b>
Papiculteurs	0,00	0,00	<b>0,00</b>	0,00	0,00	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Prestations	632,80	163,82	<b>796,62</b>	1500,00	0,00	<b>1500,00</b>	<b>703,38</b>
Info-Reines	20662,79	25933,26	<b>46596,05</b>	57258,26	26637,04	<b>83895,30</b>	<b>37299,25</b>
Vente compiles+IR N°	6008,67	0,00	<b>6008,67</b>	4758,17	0,00	<b>4758,17</b>	<b>-1250,50</b>
CARI	4418,18	0,00	<b>4418,18</b>	4414,50	0,00	<b>4414,50</b>	<b>-3,68</b>
Journées d'Etude	50347,58	12581,65	<b>62929,23</b>	31150,85	28172,84	<b>59323,69</b>	<b>-3605,54</b>
Tutos	0,00	262,12	<b>262,12</b>	0,00	0,00	<b>0,00</b>	<b>-262,12</b>
Fonctionnement	30616,86	56224,23	<b>86841,09</b>	39439,99	0,00	<b>39439,99</b>	<b>-47401,10</b>
Communication	1558,41	5733,82	<b>7292,23</b>	0,00	0,00	<b>0,00</b>	<b>-7292,23</b>
Livre de BS	2500,00	1539,94	<b>4039,94</b>	4154,86	0,00	<b>4154,86</b>	<b>114,92</b>
Stock Librairie	-2764,36	0,00	<b>-2764,36</b>	0,00	0,00	<b>0,00</b>	<b>2764,36</b>
Impôts et taxes	3319,78	0,00	<b>3319,78</b>	0,00	0,00	<b>0,00</b>	<b>-3319,78</b>
<b>TOTAL</b>	<b>134845,92</b>	<b>125931,14</b>	<b>264096,84</b>	<b>176355,52</b>	<b>89672,66</b>	<b>266028,18</b>	<b>1931,34</b>
						Résultat après impôts	<b>1931,34</b>
			FAM	Cpta prévi	86682		
				Réel	2 991	Résultat ctable (avec	<b>-1059,32</b>

- Résultat négatif => - 1 059 €  
=> Mouvements salariés
- Subvention FAM => 89 673 €  
⇒ 33,70 % des produits.
- Adhésions : 34 785 €
- Temps de travail  
⇒ Site internet = 125 h (Août 2021 à Fin juillet 2022)



# *Elections.....2021/2022*

Anercea.....Le sens du partage

## • **L'association et ses administrateurs.....**

Tiers sortant      Yves-Marie Billard,  
Matthieu Calonne  
Thierry Cocandea,  
Didier Delecroix,  
Jonathan Marques  
Jérôme Régault

Candidat            Samuel Fedorawiez.

• Le 15 novembre 2022

# *Le site internet.*

Anercea.....Le sens du partage

- **L'association et ses outils de communication**

[www.anercea.com](http://www.anercea.com)

Présenté par Johann Gigon.

=> Caracrerre ! Communication de terroir



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire 2022

Mardi 15 novembre 2022 à Saint-Agnan (58230)

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 15 novembre de 18H00 à 19H30, 122 membres de l'association se sont réunis au Domaine du Bois du Loup, à Saint-Agnan dans la Nièvre, sur convocation du conseil d'administration en date du 28 octobre 2022.

Conformément à l'article 17 des statuts de l'association, l'assemblée générale a le pouvoir de délibérer quel soit le nombre de membres présents et votants. L'assemblée étant régulièrement constituée, elle peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise. L'assemblée est présidée par Messieurs Eric DUFOUR et Yves-Marie BILLARD en leur qualité de coprésidents. Quentin WAUQUIEZ et Olivier VERJUS sont élus scrutateurs. Le secrétariat est assuré par Mme TAHET Laura, salariée de l'association. Les scrutateurs aux compte sont Paul BUISSON, Roderick WHEATLEY ont une pensée pour Josette VANCOPENOLLE

Les coprésidents rappellent que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Lecture du rapport moral des coprésidents ;
- Lecture du compte-rendu d'activité ;
- Lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2021-2022 ;
- Lecture du rapport des scrutateurs aux comptes ;
- Résultat du vote pour l'approbation des rapports ;
- Présentation des candidats aux élections du conseil d'administration ;
- Résultat des élections au conseil d'administration.

La présentation des rapports est faite par chacun des responsables de dossier au sein du conseil d'administration. La lecture du rapport moral par Eric Dufour, au nom de la coprésidence, est suivie, après approbation de ce dernier par l'assistance, du rapport d'activité présenté, par Sylviane Cousin pour Info-Reines, par Jérôme Regnault pour l'activité formation, par Thierry Cocandau pour l'activité Journées d'Étude. La parole est donnée à l'assistance pour un jeu de questions/réponses. Le vote du rapport d'activité acté, Thomas Boulanger présente son rapport financier. Le rapport des scrutateurs aux comptes est lu par Buisson, leur représentant. Des remerciements sont faits à l'administrateur sortant, puis le candidat à l'élection, Samuel Fédorawiez, se présente. Il sera élu à l'unanimité.

### **PREMIERE RESOLUTION – RAPPORT MORAL**

L'assemblée générale constituée de 122 votants présents, et deux pouvoirs valides, approuve ledit rapport tel qu'il lui a été présenté. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION- RAPPORT D'ACTIVITE**

L'assemblée générale constituée de 122 votants présents, et deux pouvoirs valides, approuve ledit rapport tel qu'il lui a été présenté. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### TROISIEME RESOLUTION- RAPPORTS FINANCIERS ET SCRUTATRICE AUX COMPTES

L'assemblée générale constituée de 122 votants présents, dont deux pouvoirs valides, approuve ledit rapport tel qu'il lui a été présenté. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Dès lors, le quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

Le résultat de l'exercice comptable 2021-2022 est affecté au report à nouveau.

### QUATRIEME RESOLUTION- ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu l'article VI du règlement intérieur de l'Anercea limitant le nombre d'administrateurs à 18 membres avec un tiers sortant chaque année, six sièges sont à pourvoir. Parmi les administrateurs sortants, cinq sont candidats à leur succession – Yves-Marie BILLARD, Matthieu CALONNE, Thierry COCANDEAU, Jonathan MARQUES, Jérôme REGNAULT. Didier DELECROIX ne souhaite pas se présenter pour un nouveau mandat. Une candidature a été dûment enregistrée quinze jours avant l'assemblée générale, conformément aux statuts. Après présentation du nouveau candidat, Samuel FEDORAWIEZ (27), il est procédé au vote et à l'annonce des résultats du scrutin sont élus :

Avec 122 votants présents, dont deux pouvoirs valides, sont déclarés régulièrement élus :

- **BILLARD Yves-Marie**, né le 17/10/1981, à CHARTRES (28), demeurant à 1 rue du polissoir 28630 VERS LES CHARTRES, de profession apiculteur, élu à l'unanimité.
- **Matthieu CALONNE**, né le 30/09/1978 à ST QUENTIN (02), demeurant à 547 route de Grenoble 38710 MENS, de profession apiculteur, élu à l'unanimité.
- **Thierry COCANDEAU**, né le 22/11/1971 à LAVAL (53), demeurant à La Simonière - 53230 COURBEVEILLE, de profession apiculteur, élu à l'unanimité.
- **Jonathan MARQUES**, né le 13/07/1985 à DIJON (89), demeurant, à 16 route de l'étang 89200 MAGNY-MARRAULT, de profession apiculteur, élu à l'unanimité.
- **Jérôme REGNAULT**, né le 15/06/1963 à MONTBARD (21), demeurant à 15, rue Montbard 21500 SAVOISY, de profession apiculteur, élu à l'unanimité.
- **FEDORAWIEZ Samuel**, né le 03/04/1972, à ARGENTEUIL (95), demeurant à 3 K rue de la Vallée 27600 ST AUBIN SUR GAILLON, de profession apiculteur, élu à l'unanimité.

### CINQUIEME RESOLUTION - ELECTION AU POSTE DE SCRUTATEURS AUX COMPTES

Scrutateur aux comptes : Paul BUISSON et Roderick WHEATLEY ont une pensée pour Josette VANCOPENOLLE, absente pour raisons familiales.

Par la lecture de leur rapport aux comptes, ils affirment n'avoir observé aucune anomalie dans la gestion de l'Anercea. Ils proposent de donner quitus au conseil d'administration, et par délégation au trésorier, pour la gestion de l'association.

Les trois scrutateurs sont renouvelés dans leur fonction.

Avec 122 votants présents, sont déclarés régulièrement élus aux postes de scrutateurs aux comptes :

- Roderick WHEATLEY, demeurant à 14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE
- Paul BUISSON, demeurant à 71700 FARGE-LES-MÂCON
- Josette VANCOPENOLLE, demeurant à 91600 SAVIGNY SUR ORGE

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par les coprésidents et administrateurs présents sur place au Domaine-du-Bois-du-Loup.

À Saint-Agnan, le 15 novembre 2022,

Eric DUFOUR  
Coprésident

Yves-Marie  
Coprésident

Thomas Boulanger  
Administrateur







## Je sais que je ne sais rien.

*Rapport moral d'Eric Dufour et Yves-Marie Billard, co-présidents de l'Anercea  
Mardi 8 novembre 2022*

C'est avec un grand plaisir que nous vous retrouvons aussi nombreux à Saint-Agnan pour notre assemblée générale.

Cette saison, contrastée d'une région à l'autre, si nous en avons, effacé toute certitude sur notre métier.

**La seule chose dont nous pouvons être sûrs c'est que de notre capacité d'adaptation dépendra de plus en plus notre capacité à faire face à aux saisons perturbées par le changement climatique.**

Des changements, il y en a eu aussi cette année au sein de notre association.

Tout d'abord le départ de Camille et Christel, respectivement animatrice et comptable de l'Anercea. Nous ne les remercierons jamais assez pour leur engagement au profit de notre association. Pour leur succéder, Christelle et Laura sont arrivées. Leurs présentations ont été faites lors des JE février, mais également dans les colonnes d'info-Reines.

Christelle assure la coordination de l'association. Elle est épaulée par Laura qui s'occupe de la comptabilité, des formations et du secrétariat.

Au niveau du conseil d'administration, Sébastien Carniaux, Paul Lutge et Thibault Chaumont ont rejoint notre équipe en remplacement de Philippe Gilles, Patricia Dellin et Quentin Wauquiez que nous remercions pour leur dévouement pendant de nombreuses années. Philippe continue d'ailleurs à oeuvrer en tant que formateur et membre du comité de rédaction.

En parlant des formations, nous nous félicitons du succès affirmé des formations qui, toutes, ont affiché complet encore cette année.

Au congrès de l'Unaf, à Quimper, le stand de l'Anercea a connu un vif succès. Il a été l'occasion de nombreux échanges avec notre équipe, et a prouvé l'intérêt que suscite notre association. Nous avons aussi profité de cette occasion pour présenter la traduction en anglais du livre de Bernard Sauvager. Elle est en vente sur le site de l'Anercea - [anercea.com](http://anercea.com) - depuis cet automne.

La refonte de notre site internet et l'intégration du paiement en ligne pour les adhésions, les abonnements et toute autre commande, ont fait partie des gros travaux de l'année, menés à bien par notre équipe. Ce site permettra de faciliter les démarches de chacun d'entre vous, adhérents de l'Anercea, et sera un réel gain de temps pour nos salariées.

Voilà donc une année riche en événements et nouveaux projets qui se concluent.

La participation toujours aussi nombreuse aux JE et le nombre d'adhérents et abonnés en constante augmentation témoignent de votre satisfaction quant à l'action de l'Anercea.

Cette envie, ce besoin de **nous retrouver au sein de cette association qui se bat pour le partage des connaissances** nous motive, membres du conseil d'administration, dans notre action.

Au nom de toute l'équipe, nous vous remercions de votre confiance. Et alors que l'année 2023 s'ouvre, nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année.



## RAPPORT MORAL INFO-REINES ANNEE 2022

Par Sylviane Cousin

*Mardi 8 novembre 2022*

Voici maintenant une dizaine d'années que j'oeuvre en tant que rédactrice en chef de notre revue et je tiens à vous expliquer comment nous travaillons et combien cette façon de faire me semble illustrer ce qui fait la force d'une association telle que la nôtre. Par une manière de travailler réellement en équipe, nous développons nos compétences mutuelles avec souplesse et réactivité. L'outil informatique nous permet de garder un lien permanent et d'interagir avec une grande efficacité. Je me propose ici de vous donner un aperçu de ce qu'est notre cuisine interne pour témoigner de notre travail.

Parmi nos rédacteurs, certains écrivent très souvent, ils peuvent ou non être membres du comité de rédaction, d'autres interviennent plus rarement voire une seule fois. Chaque article est soumis au comité de rédaction. Quand il est approuvé, il est renvoyé aux relecteurs par notre animateur (Philippe Gaudet pendant très longtemps puis Nina Colin et aujourd'hui Christelle Picaud).

Ceux-ci émettent des avis et corrections. L'animateur, (j'ai parfois joué ce rôle dans les périodes de transition) prend en compte ces diverses corrections, et tranche pour aboutir à une version finale de l'article. Puis, parce qu'il a eu la gentillesse d'accepter ce travail assez ingrat, l'article est renvoyé systématiquement à Gilbert Michel Polonowsky que j'ai coutume d'appeler notre maître Capelo. Ce nom ne dit peut-être rien aux plus jeunes d'entre vous mais il est bien connu des plus anciens. Jacques Capelovici, un remarquable spécialiste de la langue, œuvrait dans les jeux télévisés de mon enfance. Nous avons donc nous aussi notre maître Capelo qui se trouve être apiculteur, grand connaisseur des règles de l'édition et qui est parmi nous aujourd'hui.

Le texte expurgé de ses fautes revient donc à l'animateur qui procède à un premier montage sur un logiciel non spécialisé où il place les titres, les photos et indique à l'éditeur ses souhaits de présentation. Le montage final est effectué chez l'éditeur. Durant les dernières semaines celui-ci renvoie ses propositions de montage, article après article, puis nous ne disposons que de quelques jours pour relever les erreurs de montage qui ont pu se produire (mauvaise légende, décalage de texte ou autres incohérences). C'est le moment pour nous le plus critique parce que déceler sur l'écran une anomalie parmi une quarante de pages, je vous assure que c'est assez ardu.

Le montage chez l'éditeur a été confié pendant très longtemps à une professionnelle avertie prénommée Mireille, qui travaillait de concert avec Philippe en très bonne entente. Et voilà que le mois de septembre 2021 où Nina a démissionné pour se lancer dans une thèse, Mireille a également quitté son employeur.

C'est ainsi que le dernier numéro de l'année 2021 a été pris en charge, pour la partie relecture et corrections, par le seul comité de rédaction ; heureusement alors qu'elle n'était pas encore officiellement en fonction Christelle a réalisé le mieux possible le pré-montage avec la personne encore peu formée qui a succédé à la dite Mireille. Ce dernier numéro de 2021 n'a donc pas répondu exactement à nos exigences mais dès janvier Christelle s'est attelé à donner plus de cohérence et de professionnalisme à notre maquette. Comme vous le savez, Christelle a été recrutée au vu de ses

références journalistiques en sus de ses autres qualités, ce qui montre combien l'avenir de notre revue a de l'importance pour l'Anercea. Vous avez donc pu constater que nos trois derniers numéros présentaient des articles qui s'inscrivent mieux dans la page, avec des photographies dont le format a été bien agrandi, des titres et des introductions qui accrochent mieux le regard. Ainsi la nouvelle maquette que nous avons élaborée avec Philippe juste avant son départ a été nettement améliorée et s'affirme plus nettement dans sa cohérence. Nous avons une couverture qui nous place dans une position originale par rapport aux autres revues apicoles et une qualité graphique qui met bien en valeur à mon sens notre profonde différence : celle d'une revue d'apiculture entièrement conduite et écrite par des apiculteurs pour des apiculteurs. Une revue qui cultive aussi ce qui fait la force de l'Anercea c'est-à-dire notre indépendance par rapport à la filière, notre volonté de parler à tous de ce qui est, notre commun : l'abeille, les multiples manières de l'élever et d'en vivre et notre soif d'échanges et de connaissances autour de nos pratiques.

Je tiens ici à attirer l'attention sur le fait que si nous parvenons à tenir le cap c'est bien grâce à l'investissement de notre comité de rédaction. Après le départ de Philippe, durant l'année où Nina nous a accompagnés - l'époque correspondait à la période COVID et à la suppression des JE - ce comité a été bien plus présent à mes côtés que par le passé.

Tous, nous nous sommes mobilisés pour non seulement assurer la transition mais aussi pour compenser l'absence de rencontres par des numéros plus étoffés. Les changements de personnel n'ont donc pas déstabilisé notre fonctionnement. Bien au contraire, il y a eu une plus grande cohésion et un plus grand travail d'équipe. C'est pourquoi je profite de l'occasion pour vous rappeler le nom des membres de ce comité : Jean Pierre Boueilh, Bernard Sauvager, Damien Merit, Laurent Gauthier, Philippe Gilles et Michel Texier, Yves-Marie Billard et Eric Dufour.

L'action de ce comité est entièrement bénévole et sans lui il n'y aurait tout simplement pas de revue. Il est complété par le travail de nos relecteurs plus nombreux mais qui n'ont parfois que quelques jours pour nous envoyer leurs remarques et s'en acquittent avec beaucoup de vigilance et de réactivité. Cette implication témoigne de la vitalité de notre association, de la conscience qu'ont de nombreux adhérents de ce qu'une association n'existe que par l'engagement de ses membres à la mesure des capacités et qualités de chacun.

En 2021, Nina et Michel Texier ont lancé une nouvelle rubrique sur l'histoire des techniques, une initiative qui semble avoir rencontré son public. Ces références historiques peuvent sembler acquises pour les plus anciens mais elles sont sans doute précieuses pour une grande partie des apiculteurs, nombreux à s'être installés ces dernières années.

Ils ont sans doute besoin de se situer dans le contexte scientifique et historique dans lequel s'inscrivent nos pratiques. Nous espérons donc qu'ils trouvent dans cette nouvelle rubrique matière à se créer une sorte de bibliothèque des savoirs dans laquelle puiser des connaissances générales et les aidant à comprendre d'où nous venons. Former, informer c'est aussi transmettre au-delà des techniques ce qui constitue la culture d'une communauté.

Rappelons que si de nombreux textes sont écrits par des membres du comité de rédaction nous étudions toutes les propositions qui nous sont faites et qu'il n'est pas indispensable d'être un grand écrivain pour nous présenter un contenu que nous pouvons aider à mettre en forme. Un récit de voyage, une technique particulière, une histoire apicole édifiante peuvent inspirer nos lecteurs, les informer, les faire rêver alors il ne faut pas hésiter à nous faire part d'une envie de partage.

Voyons maintenant nos résultats et les nouveautés pratiques pour cette année

Nous atteignons 1442 abonnés dont 37 jeunes installés à qui l'abonnement est offert durant un an. Environ 1667 revues sont distribuées à chaque tirage dont 215 sont offerts à nos annonceurs, aux auteurs, aux personnes qui nous ont reçus en reportage, aux membres de la filière ou aux membres du CA.

Le chiffre d'affaires des abonnements a légèrement diminué par rapport à l'an dernier passant à 45 880 euros soit une perte de 4000 euros environ.

Le chiffre d'affaires des publicités est stable à hauteur de 11400 euros.

Le prix moyen de l'abonnement s'établit à 32, 65 euros HT sachant que le tarif d'abonnement varie selon différents critères (tarif groupe...). Compte tenu des gratuités octroyées aux jeunes installés on descend à 31,80 euros.

Les coûts quant à eux vont augmenter attendu que les tarifs postaux ont été revalorisés de manière conséquente, que le prix du papier explose et que la facture de notre éditeur va forcément augmenter. Compte tenu de la bonne santé de notre association, le conseil d'administration a réaffirmé lors de sa réunion d'octobre l'importance qu'il accorde à l'information qui est au cœur de ses missions et a donc souhaité de ne pas augmenter le prix de l'abonnement. Par contre il a décidé une hausse de 10% du prix des encarts publicitaires que nous vendons à un tarif très inférieur à ce qui est habituellement pratiqué dans la presse spécialisée. Nos annonceurs, très fidèles, trouvent dans le lectorat de notre revue leur cœur de cible, il a donc semblé légitime de reconsidérer ces tarifs.

Pour réagir au fléchissement du nombre de nos abonnés, nous avons décidé plusieurs mesures :

- tout d'abord comme pour l'adhésion l'abonnement peut être pris en ligne
- sachant que nous perdons régulièrement de vieux abonnés par le simple fait qu'ils oublient de se réabonner, nous avons mis en place de nouvelles conditions de vente qui incluent la tacite reconduction
- Tout abonné optera dorénavant pour le réabonnement par tacite reconduction qu'il paie par chèque, virement, mandat SEPA ou par carte bancaire. Deux mois avant l'échéance, il recevra un courriel comportant sa facture, lui indiquant la date du prélèvement (s'il a choisi le paiement par carte ou mandat SEPA) ou l'invitant à régler (s'il a choisi de payer par chèque ou par virement), et l'informant de la possibilité de dénoncer son abonnement par courrier dans les 30 jours précédant la date d'échéance. Vous trouverez sur le site de l'Anercea, dans les conditions générales de vente les conditions exactes des abonnements selon les divers modes de paiement.
- Par ailleurs, cet abonnement courra dorénavant sur un an à compter du jour de l'engagement. Auparavant il s'inscrivait dans l'année civile, ce qui impliquait qu'un abonnement pris en juillet supposait l'envoi des numéros du premier semestre pour que soit rattrapé le retard d'abonnement. Aujourd'hui, qui s'abonne à une date donnée s'abonne jusqu'au la même date de l'année suivante pour les 4 numéros à venir.
- Et enfin nous constatons que certains abonnés ne reçoivent pas leur numéro parce que le service postal souffre de défaillances. Nous ne pouvons malheureusement que réagir et protester, il est donc indispensable que l'abonné qui attend en vain sa revue se manifeste auprès de nos salariées qui pourront ainsi lui renvoyer son numéro mais aussi signaler ces manquements à la Poste.